

Épou...  
partit...  
Midi la...  
l'autre...  
Geor...  
nort. Il...  
se et sa...  
ite.

### ipalé

se crié...  
rien dis...  
né de 17...  
des illat...  
en vers...  
une-fen...  
natu...  
50 envi...  
our res...  
le redress...  
son tra...  
le m...  
le mo...  
biessé...  
le f...  
démis...  
tion fer...

### lique

an jeune...  
le alcool...  
Pierre s...  
subite...  
pneumoni...  
tous les...  
voir me...  
voute de...  
consoum...  
nos Herx...  
desseurs...  
is, ce fut...  
complai...  
pneumoni...  
bit le m...  
rue rue...  
le Levr...  
ent à se...  
m...  
od il pé...  
se, arriva...  
il fut l...  
poste de...  
ot.

### Le Secret de la Tombe

Le mystère Druce-Portland. — L'exhumation des Druce, fixée à lundi.  
Londres, 29 décembre. — Ainsi que nous l'avons dit, la dernière formalité relative à l'exhumation des restes de T.-C. Druce a été remplie devant le tribunal du consistoire.  
Le tribunal a accordé l'autorisation nécessaire pour exhumation. L'exhumation sera faite avec décence et d'une façon privée, en présence seulement des personnes désignées par lui.  
C'est ainsi que le principal intéressé, M. George-Holliday Druce, le révérend, ainsi que de la fortune du cinquième duc de Portland, n'assistera pas à l'exhumation des restes de son grand-père. Il se fera représenter par un médecin et un inspecteur des sépultures publiques, de même que son oncle, M. Herbert Druce, le propriétaire du caveau, qui ne désire pas, d'ailleurs, être présent.  
Le docteur Pepper représentera officiellement le ministre de l'Intérieur et M. Lawes les autorités du cimetière.  
Le chalet en bois que l'on élève sur la tombe de T.-C. Druce, au cimetière de Highgate, est terminé.  
L'ouverture du caveau Druce est fixée à lundi 30 au matin entre huit 1/2 et midi. L'heure exacte est tenue secrète.  
Le professeur Pepper a reçu des instru-

vous fiancé, vous parveniez sans peine à apprendre quelque chose de ce mariage.  
« Nous ne vous disons pas adieu non plus, ma chère Marthe; quand vous le voudrez, notre maison sera la vôtre... »  
« Jean HAUTEFORT. »  
« Dans la famille de Mme Letourneur ! s'exclama Marthe Vallauris.  
« Oh ! mes doutes, mes soupçons...  
« Is, vous le craignez, se justifier, lui répondit Ivan Outinoff.  
« Oui, faisait la jeune femme pensive, oui, ce serait bien aisé... et je m'expliquerais de la sorte la haine de ma cousine, jusqu'alors inexplicable...  
« Je la pressentais cette haine, un instinct vague perçait m'inspirait, à l'endroit de Geneviève, ne sorte d'éloignement...  
« Mais alors bien vite je me grondais de cette mauvaise pensée... puis je ne pouvais comprendre...  
« Tandis que maintenant tout s'explique...  
« A présent, comment savoir où se trouve Mme Letourneur ?  
« En s'adressant à des agences de recherches peut-être...  
« Ce n'est pas la peine de recourir à l'une d'elles, fit Ivan de Marthe.  
« Ne m'avez-vous pas dit, ma chère Marthe, que le lieutenant Letourneur avait un oncle également dans l'armée ?  
« Si fait, l'oncle d'Albert était, au moment de la Commune, colonel dans un régiment de ligne, il se nomme le comte de Méricourt.  
« En ce cas, nous pouvons, en consultant un annuaire de l'armée, savoir où demeure actuellement le comte de Méricourt.  
« Nous aurons de même par ce procédé l'adresse de M. Letourneur, si moi-même j'ai quitté l'armée, ce qui est peu probable...  
« Les recherches, en ce qui concernait le comte de Méricourt, furent sans résultat.

Transparée à l'Hôtel-Dieu, salle Sainte-Marthe, les deux femmes ont été interrogées à nouveau par M. Lespiau, juge d'instruction.  
Elle a reconnu en partie les faits qui lui sont reprochés et qu'elle met sur le compte de l'ivresse. Elle a consenti à faire connaître son identité : Louise Bruc, âgée de 31 ans, née le 12 décembre 1867 à Cozes (Aube), célibataire, ayant demeuré en dernier lieu, dans un hôtel meublé, 23, passage de la Reuss.  
L'interrogatoire se poursuit, et l'état de Louise Bruc ne paraît pas très grave, mais il ajoute qu'on ne pourra toutefois se prononcer qu'après qu'elle aura été radiographiée.

### LA VALISE DIPLOMATIQUE

La valise destinée à l'ambassadeur de France à Madrid laisse échapper des bonbons et des jouets.  
Bordeaux, 29 décembre. — Un plaisant incident, qui a mis pendant quelques minutes en émoi le personnel de l'administration des postes et celui de la Compagnie du Midi, est produit à la gare de Bordeaux-Saint-Jean, à l'arrivée du rapide de Paris.  
Une valise diplomatique envoyée par le ministre des affaires étrangères à l'ambassade de France à Madrid, ayant été négligemment déposée sur le marchepied d'un fourgon, a été jetée à terre par une locomotive en manœuvre et éventrée. A leur grande stupeur, les employés, déjà inquiets, s'aperçurent que le colis ne contenait aucunement des documents importants, mais seulement plusieurs polichinelles dorées sur toutes les coutures, des boîtes de bonbons, des livres d'écritures, de nombreux jouets destinés aux enfants de l'ambassade, et que ceux-ci devaient attendre avec la plus grande impatience. On ramassa avec mille précautions ces divers objets, qui gisaient lamentablement sur le sol, et on les plaça en toute hâte dans un sac qui fut aussitôt expédié à Madrid.  
Comme qu'il y avait certaines valises diplomatiques peuvent ne contenir parfois que des secrets de polichinelle.

### Informations REGIONALES

**Les Mineurs de la Loire**  
Le Comité Fédéral des mineurs de la Loire a décidé de consulter les adhérents à ce sujet, sur le point de vue de leur intérêt à constituer un syndicat, sur le point de vue de leur intérêt à constituer un syndicat.  
Saint-Etienne, 29 décembre. — Le Comité fédéral des mineurs, réuni ce matin à la Bourse du Travail, a décidé de ne prendre aucune décision relativement à l'application de la loi Bénédictin, avant d'avoir consulté les ouvriers dans chaque syndicat.  
Le syndicat des mineurs de la Loire s'est sollicité de s'associer à ce que fera le comité fédéral.  
Une nouvelle entrevue avec les compagnies aura lieu dès que les mineurs auront fait connaître leur avis.

### LA CATASTROPHE DU METROPOLITAIN

Les funérailles des victimes.  
Paris, 29 décembre. — Ce matin ont eu lieu les obsèques de l'ouvrier terrassier Bocuquel, l'une des victimes de la catastrophe du chantier de la Morgue.  
La levée du corps a été opérée à neuf heures à la Morgue au milieu d'une affluente considérable. A la Morgue, le cercueil était placé dans la salle des familles ornée de plantes vertes et transformée en chapelle ardente.  
Quatre cents terrassiers ont accompagné le convoi.  
Parmi les personnes présentes, on remarquait : MM. Deslandes, conseiller municipal; Vozzani, représentant le préfet de police; Briy, remplaçant le préfet de police; Delachère-Vernet, conseiller général de la Loire-Inférieure; un attaché du cabinet de M. Viviani, ministre du travail, etc.  
Le second convoi, celui de M. Sargnard, chef de poste, s'est formé avec le même cérémonial.  
L'inhumation s'est faite au cimetière de Bagneux.  
Le troisième et dernier convoi est parti dans les mêmes conditions de M. Vozzani, chef de file; le cortège s'est dirigé sur le cimetière de Bagneux.

### Le Secret de la Tombe Aux mines de Courrières

Le mystère Druce-Portland. — L'exhumation des Druce, fixée à lundi.  
Londres, 29 décembre. — Ainsi que nous l'avons dit, la dernière formalité relative à l'exhumation des restes de T.-C. Druce a été remplie devant le tribunal du consistoire.  
Le tribunal a accordé l'autorisation nécessaire pour exhumation. L'exhumation sera faite avec décence et d'une façon privée, en présence seulement des personnes désignées par lui.  
C'est ainsi que le principal intéressé, M. George-Holliday Druce, le révérend, ainsi que de la fortune du cinquième duc de Portland, n'assistera pas à l'exhumation des restes de son grand-père. Il se fera représenter par un médecin et un inspecteur des sépultures publiques, de même que son oncle, M. Herbert Druce, le propriétaire du caveau, qui ne désire pas, d'ailleurs, être présent.  
Le docteur Pepper représentera officiellement le ministre de l'Intérieur et M. Lawes les autorités du cimetière.  
Le chalet en bois que l'on élève sur la tombe de T.-C. Druce, au cimetière de Highgate, est terminé.  
L'ouverture du caveau Druce est fixée à lundi 30 au matin entre huit 1/2 et midi. L'heure exacte est tenue secrète.  
Le professeur Pepper a reçu des instru-

l'Annuaire de l'armée ne mentionnait aucun officier appartenant à ce nom.  
En revanche, Ivan et Marthe trouveront cette indication :  
« Commandant de Méricourt, du X... régiment de ligne, attaché militaire à l'ambassade française à Madrid... »  
Voilà qui est bizarre, fit Marthe.  
Le comte de Méricourt a aujourd'hui 65 ans au moins, et s'il est encore en activité de service, il a certainement le grade de général de division.  
Mais peut-être existe-t-il un autre Méricourt soldat...  
« Il s'agit sans doute d'une branche cadette, fit observer Ivan et rien ne sera plus facile que d'en avoir le cœur net à Saint-Petersbourg...  
« La je retrouverai sans peine d'anciens amis de l'ancien comte de Méricourt, en poste de renseignements vite et bien...  
« En attendant, je puis, si vous voulez, Marthe, tâcher de savoir quelque chose sur le compte de M. de Méricourt, celui que vous avez connu colonel... m'adressant au ministre de la guerre...  
« Je ne demande pas mieux, mon ami... que vous êtes excellent ! que d'années je vous cause !  
« Laissez, laissez ! ne parlez pas de cela ! Au ministère, après d'assez écumoyuses démarches, Ivan finit par obtenir les renseignements suivants :  
« Le comte de Méricourt, nommé général de brigade en 1872, avait été mis à la retraite, sur sa demande, en 1879 et demeurait l'année entière au château de Grandmesnil, près d'Orléans...  
« Nous pouvons nous rendre à Orléans, proposa le prince Outinoff à Marthe.  
« Ce sera notre étape ultime, car ensuite rien ne vous retiendra plus momentanément en France...  
« Grandmesnil est une belle propriété si-

chers à pénétrer jusqu'au foyer lui-même et au dessous de l'escalier.  
« Les deux jeunes gens s'abandonnèrent amicalement et engagèrent une conversation banale, mais qui eût été plus intéressante si l'on avait pu entendre ce qu'ils se disaient.  
« Ils se séparèrent sans plus d'explications. Mais une heure après, Lemaire rencontrant Huet et ayant le mot de polisson sur la langue, se précipita vers lui et se heurta à un refus.  
« L'affaire s'était passée dans le manoir de Mme Génin ; c'était alors la potinière de la

### LES VAINCUS DE LA VIE

Un ouvrier sans travail se pend à la porte d'un caveau, à Tournai.  
Armand Brutins, 36 ans, homme de peine, fut trouvé pendu à la porte d'un caveau à quatre heures et demie, à la porte de sa cave. Le cadavre fut découvert par M. Brutins père, un vieillard de 70 ans, presque impotent, qui se soigne depuis plusieurs années par le fait de Paris.  
Armand Brutins manquait de travail depuis quelque temps. C'est le désespoir de ne plus pouvoir venir en aide à son père et à sa mère, qui l'amenèrent au suicide. Avant de mourir, il avait écrit sur un papier : « Mon cher père, au revoir... »  
M. Niderst, commissaire de police de permanence a procédé aux constatations d'usage.

### LES CHRONIQUES DE LA RÉGION

**Un duel à Lille**  
Le duel à Lille, dans la Restauration.  
L'AFFAIRE HUET-LEMAIRE  
Mme Génin, marchande de gants à Lille, rue Esquirole, se causait, dans sa boutique, le 19 mai 1828, avec un jeune négociant lillois, M. François Huet, quand M. Lemaire y entra.  
C'était aussi un négociant de la ville, âgé de 22 ans, et qui appartenait à une famille riche et de situation avait été de camaraderie avec M. Huet.  
Les deux jeunes gens s'abandonnèrent amicalement et engagèrent une conversation banale, mais qui eût été plus intéressante si l'on avait pu entendre ce qu'ils se disaient.  
« Ils se séparèrent sans plus d'explications. Mais une heure après, Lemaire rencontrant Huet et ayant le mot de polisson sur la langue, se précipita vers lui et se heurta à un refus.  
« L'affaire s'était passée dans le manoir de Mme Génin ; c'était alors la potinière de la

### LE BUDGET VOTE

Tous les articles de la loi de finances sont ADOPTÉS et l'ensemble du budget est VOTE à l'unanimité.  
La prochaine séance est fixée à demain 5 heures de l'après-midi.

### ELECTION LEGISLATIVE

ARRONDISSEMENT DE QUERET  
Gueret, 29 décembre. — Voici les résultats de l'élection législative qui a eu lieu aujourd'hui, pour le remplacement de M. Deffaud, élu sénateur :  
Inscrits : 29,325.  
Votants : 20,178. Suffrages exprimés : 10,927.  
Ont obtenu :  
MM.  
BELETOUT, rad. socialiste — 8,607 v.  
DINEL, rad. socialiste — 5,522 v.  
BERTON, rad. socialiste — 3,602 v.  
LACOTE, rad. socialiste — 1,233 v.  
DELAJE, rad. socialiste — 416 v.  
(Il y a ballottage)

### ELECTION PRESIDENTIELLE

New-York, 29 décembre. — La campagne présidentielle est virtuellement ouverte. M. East, prononcera demain, à Boston, un grand discours. D'autre part, il est probable que M. Hughes commencera immédiatement sa campagne qui le conduira activement jusqu'au 22 février, date à laquelle il prononcera un grand discours politique pour expliquer son attitude au point de vue national et répondre aux critiques de ses adversaires.

### M. CHÉRON A ARGENTAN

Les républicains de l'Orne offrent un banquet au représentant du Gouvernement.  
Argentan, 29 décembre. — M. Chéron qui présida hier soir un banquet à Caen de la Société des Voyageurs de Commerce de Normandie, arriva aujourd'hui à Argentan par les conseils généraux, le préfet, M. sous-préfet et la municipalité.  
M. Chéron, après avoir reçu les fonctionnaires de la sous-préfecture, présida un banquet où les convités offerts par les républicains de l'Orne.  
Répondant au préfet et au sous-préfet, ainsi qu'à MM. Dalimier, Violette, et de Kerueze, députés, M. Chéron fit appel à l'Union des républicains de l'Orne et déclara que la Normandie espère l'aide et l'assistance de la République.  
Après le banquet un punch fut offert à l'Hôtel de Ville par la municipalité.  
M. Chéron répondant à un toast du maire au chapeau de la République dont il a tous les qualités.  
M. Chéron visita ensuite l'hôpital et retourna à Paris dans la nuit.

pas en de lillages et cependant l'avocat a touché 2,000 francs. Il conclut en disant : Si vous ne laissez pas la lumière, on aura vu vous cacher la vérité.  
LE COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT répond au nom du Gouvenement qu'on ne peut pas assimiler les liquidateurs des congrégations à des comptables des deniers publics. Ce serait les placer dans une situation insupportable. Le gouvernement a pris les opérations de liquidation. Le gouvernement l'a fait et le désir le plus absolu du Gouvenement de Sœux est de dire toute la vérité.  
M. LE PROVOST-DELAUNAY, répliqua au discours que la Cour des Comptes n'est pas compétente et que c'est pour cela qu'on veut la faire. Enfin, l'article additionnel de M. Le Provost-Delaunay est REPOUSSE par 159 voix contre 89.  
M. MONSIEUR la parole sur un fait personnel. Il est personnel, dit-il, dans cette assemblée ne sentit la gravité de la proposition de M. Le Provost-Delaunay. Beaucoup de nous viennent de voter contre cette proposition. Mais on dit que la proposition de M. Le Provost-Delaunay est une autre forme que M. Le Provost-Delaunay nous annonce. Nous acceptons avec un empressement que nous ne pouvons pas la Parti républicain ne saurait hésiter sur l'attitude qu'il doit prendre en cette circonstance. Nous réclamons toute la lumière.  
C'est l'honneur de l'assemblée comme celle-ci, le jour où elle est placée en face d'un problème de cette nature de faire tout son devoir. Nous comptons sur le gouvernement pour nous y aider.

### DECLARATIONS DE M. GAILLAUX

M. GAILLAUX intervint ensuite. Le ministre des Finances dit que le gouvernement se préoccupe de la situation des liquidateurs des congrégations et il recherche toutes les garanties nécessaires. Il ne faut pas non plus que le Parti républicain se laisse impressionner par la campagne qui cache une arrière-pensée politique. Le gouvernement n'a le souci que d'être passé correctement, mais on veut entacher de suspicion toute l'œuvre que la République a poursuivie dans ces dernières années. Le gouvernement est toujours prêt à plus de lumière mais il ne se préoccupe pas de nos querelles politiques qu'on veut instaurer.  
L'incident est clos.

### LE BUDGET VOTE

Tous les articles de la loi de finances sont ADOPTÉS et l'ensemble du budget est VOTE à l'unanimité.  
La prochaine séance est fixée à demain 5 heures de l'après-midi.

### ELECTION LEGISLATIVE

ARRONDISSEMENT DE QUERET  
Gueret, 29 décembre. — Voici les résultats de l'élection législative qui a eu lieu aujourd'hui, pour le remplacement de M. Deffaud, élu sénateur :  
Inscrits : 29,325.  
Votants : 20,178. Suffrages exprimés : 10,927.  
Ont obtenu :  
MM.  
BELETOUT, rad. socialiste — 8,607 v.  
DINEL, rad. socialiste — 5,522 v.  
BERTON, rad. socialiste — 3,602 v.  
LACOTE, rad. socialiste — 1,233 v.  
DELAJE, rad. socialiste — 416 v.  
(Il y a ballottage)

### ELECTION PRESIDENTIELLE

New-York, 29 décembre. — La campagne présidentielle est virtuellement ouverte. M. East, prononcera demain, à Boston, un grand discours. D'autre part, il est probable que M. Hughes commencera immédiatement sa campagne qui le conduira activement jusqu'au 22 février, date à laquelle il prononcera un grand discours politique pour expliquer son attitude au point de vue national et répondre aux critiques de ses adversaires.

### M. CHÉRON A ARGENTAN

Les républicains de l'Orne offrent un banquet au représentant du Gouvernement.  
Argentan, 29 décembre. — M. Chéron qui présida hier soir un banquet à Caen de la Société des Voyageurs de Commerce de Normandie, arriva aujourd'hui à Argentan par les conseils généraux, le préfet, M. sous-préfet et la municipalité.  
M. Chéron, après avoir reçu les fonctionnaires de la sous-préfecture, présida un banquet où les convités offerts par les républicains de l'Orne.  
Répondant au préfet et au sous-préfet, ainsi qu'à MM. Dalimier, Violette, et de Kerueze, députés, M. Chéron fit appel à l'Union des républicains de l'Orne et déclara que la Normandie espère l'aide et l'assistance de la République.  
Après le banquet un punch fut offert à l'Hôtel de Ville par la municipalité.  
M. Chéron répondant à un toast du maire au chapeau de la République dont il a tous les qualités.  
M. Chéron visita ensuite l'hôpital et retourna à Paris dans la nuit.